

LE JOURNAL DES FAMILLES qui se remettent

DEBOUT

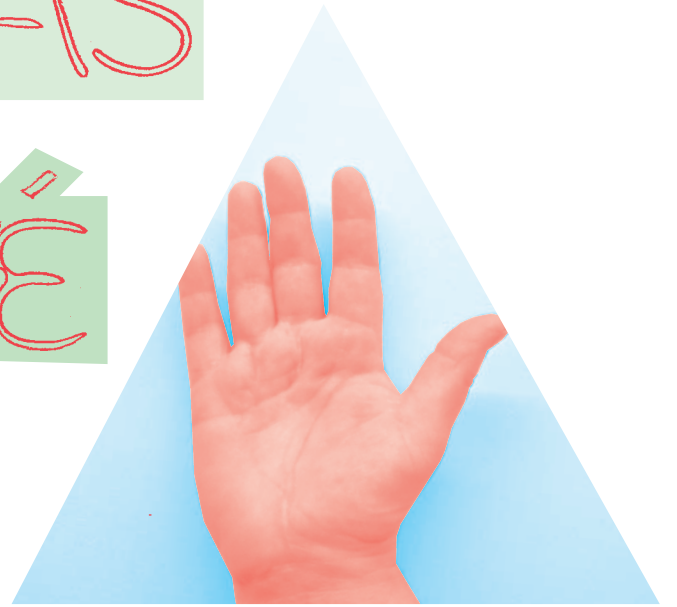
92^e

et se réunissent autour
du **Pivot** du Maelbeek

Éditrice responsable: Isabelle Copet,
Rue Philippe Bauca 163 · 1040 Bruxelles
0471 64 68 79 · lepivot@lepivot.be

SI TU AS EU LA CHANCE D'APPRENDRE À LIRE, MERCI DE LIRE CE JOURNAL À CELUI QUI N'A PAS ENCORE PU APPRENDRE, ET LUI PERMETTRE AINSI D'EN DÉCOUVRIR LES RICHESSES!

NE TOUCHÉZ PAS
À LA SÉCURITÉ
SOCIALE !



ÉDITO

Marianne: Je souhaite aux personnes de s'en sortir, car ce n'est pas évident. J'entends autour de moi qu'il y aura beaucoup de difficultés avec les mesures prises concernant la Sécurité Sociale. J'ai peur que beaucoup de personnes ne sachent plus payer leur loyer, ni vivre: cela risque d'être terrible!

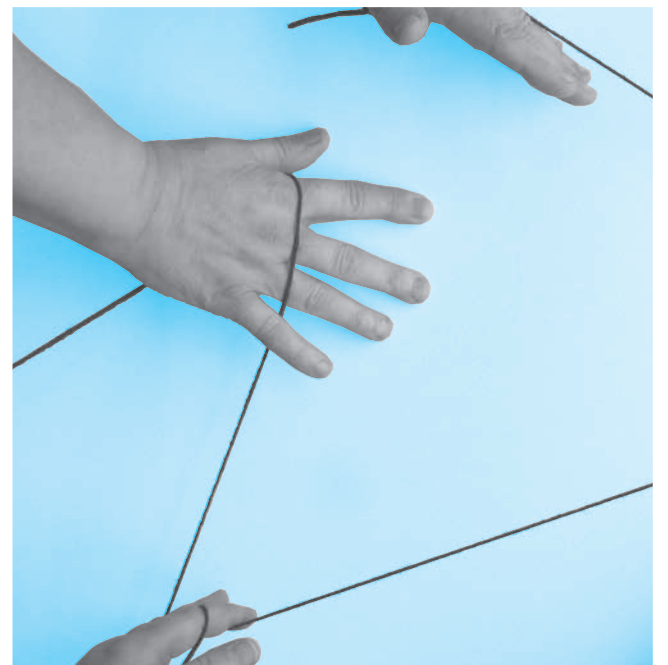
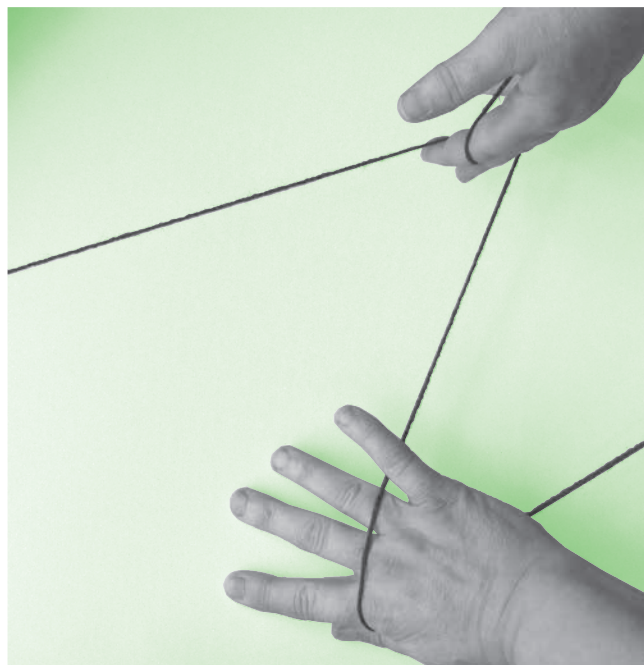
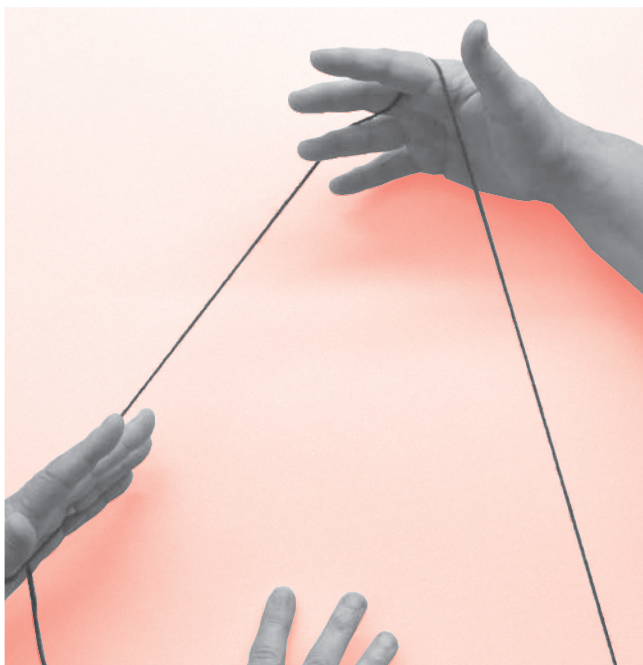
Maria: C'est une réalité que les personnes les plus touchées par les mesures Arizona sont les familles en situation de pauvreté, et particulièrement les familles mono-parentales.

Marie-France: J'ai aussi aimé interviewer Céline Nieuwenhuys et être interviewée. Ma situation avance lentement mais sûrement.

Annie: Je trouve qu'on devrait mettre les décideurs politiques à notre place, car ils ne se rendent absolument pas compte combien les fins de mois sont compliquées pour nous. Nous, parents de jeunes adultes, nous sommes obligés de les aider, sinon ils ne sauraient pas s'en sortir. J'ai beaucoup aimé interviewer Céline Nieuwenhuys: elle est toute simple et sympathique, elle parle avec des mots que l'on comprend.

Laure, stagiaire: Personnellement, je trouve très anxiogène ce qui se passe au niveau politique, et ce n'est pas dans ce climat que j'ai envie de grandir et évoluer. Cela me fait peur pour le milieu associatif et toutes les personnes qui en ont besoin.

Sandrine: Travailler sur la Sécurité Sociale a été passionnant. Découvrir comment elle s'est construite, comment elle est essentielle pour éviter encore plus de pauvreté, comment elle est un ciment pour la société belge donne vraiment l'énergie pour dire stop à son démantèlement.



NE TOUCHEZ PAS À LA SÉCURITÉ SOCIALE

UN ARTICLE DES ADULTES QUI SE RÉUNISSENT AU SAMEDI DU LIEN

Les médias parlent quasi tous les jours des mesures Arizona et de celles qui toucheront la Sécurité Sociale. Nous nous sommes réunis pour essayer de mieux comprendre ce qu'est la Sécurité Sociale et comment elle est importante pour tout un chacun.

Pour commencer, les vidéos *La Sécurité Sociale, mieux la comprendre pour mieux la défendre*¹, et *Mieux vivre ensemble*², nous ont aidés à mieux comprendre les différences entre l'aide sociale et la Sécurité Sociale.

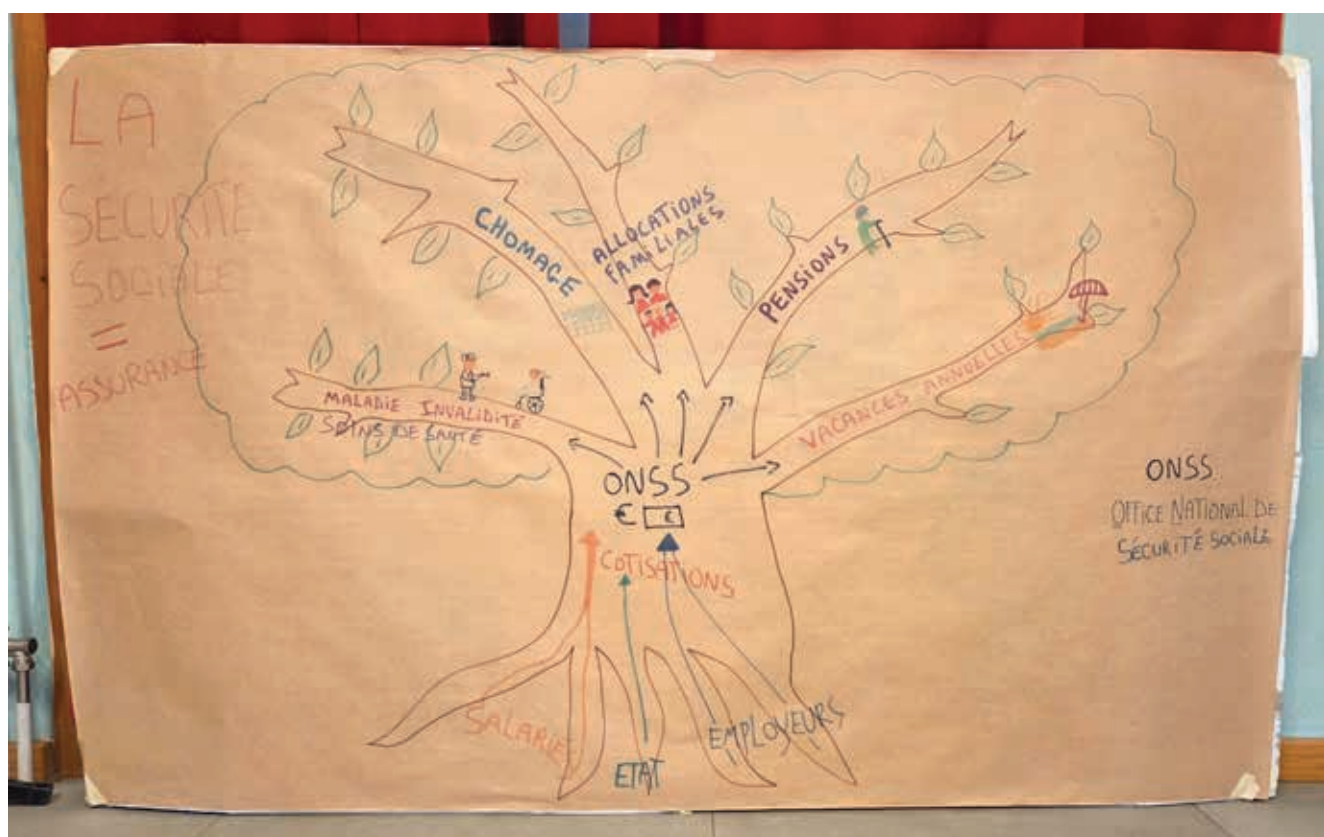
Ensuite, nous avons travaillé autour de l'arbre de la Sécurité Sociale que les journalistes avaient découvert lors de l'exposition à LST (voir article *Le droit de vivre*): Quelles sont les branches de la Sécurité Sociale dont j'ai déjà bénéficié? Qu'est-ce que cela a changé pour moi?

Dans un 2ème temps, nous avons réalisé une banderole: «Ne touchez pas à la Sécurité Sociale, pour l'avenir de nos enfants, pour nos aînés, pour des soins de santé de qualité pour tous». Nous avons aussi échangé sur nos craintes face aux mesures du gouvernement Arizona, et sur comment pourrait être une Belgique sans la Sécurité Sociale.

RÉACTION SUITE AUX VIDÉOS

«Dans la vidéo, j'ai été frappé que les ouvriers paient plus d'impôts et de cotisations sociales sur leur salaire que les employeurs.»

«La Sécurité Sociale, c'est une assurance, et donc on cotise au cas où il nous arrive quelque chose. Tandis que l'aide sociale, c'est autre chose. Les personnes qui se retrouvent exclues de la Sécurité Sociale et qui n'ont pas de droits, qui sont reconnues comme porteuses d'un handicap ou qui n'ont pas assez travaillé pour avoir un chômage ou une pension, peuvent faire appel à l'aide sociale sous certaines conditions. Par exemple, si vous n'avez pas assez travaillé pour toucher une pension, vous pouvez recevoir la GRAPA (Garantie de Revenu Aux Personnes Âgées); si vous avez un handicap, vous recevrez une allocation.»



L'ARBRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La Sécurité Sociale est un grand arbre avec 5 branches. L'ONSS répartit l'argent reçu aux différentes branches.

«Aux racines de l'arbre de la Sécurité Sociale, il y a les salariés qui versent des cotisations sociales aux caisses de l'ONSS (Office National de la Sécurité Sociale). Les employeurs paient des cotisations patronales à l'ONSS et l'État participe aussi.» explique Annie.



NOUS SOMMES BIEN LOTIS EN BELGIQUE

«Je trouve que nous sommes très bien lotis en Belgique par rapport à d'autres pays. Et c'est pour ça qu'il faut garder ces droits. Ils empêchent toute une partie de la population de tomber dans la pauvreté.»

«Moi, je viens d'Espagne et, là-bas, tu n'as pas de Sécurité Sociale comme en Belgique. Par exemple, tu as travaillé 3 mois, tu reçois 3 mois de chômage. Il n'y a pas d'allocations familiales et tu n'es pas ou peu soutenu si tu as un travail et que tu tombes malade. Je pense que la Belgique est un des pays européens où on est le mieux protégé, mais il faut avoir des papiers. C'est quand je suis tombée enceinte que le CPAS m'a aidée; avant cela, sans papiers, je devais travailler au noir pour survivre. Après, j'ai eu un travail déclaré, des vacances annuelles. Malheureusement, la maladie m'a empêchée de continuer mon travail.»

L'ASSURANCE MALADIE-INVALIDITÉ ET LES SOINS DE SANTÉ

«Je suis jardinier, quand j'ai eu le tendon de la main coupé, les indemnités de congé maladie m'ont bien aidé car j'ai dû arrêter longtemps.»

«Si la Sécurité Sociale n'existait pas, je ne pourrais pas emmener mon fils chez la Logopède, je ne pourrais pas me soigner.»



¹ produite par Formation Éducation Culture, réalisée par l'équipe Tout Va Bien.

La pension, le chômage, les congés payés ne concernent que les travailleurs, tandis que les soins de santé, les congés maladie, les allocations familiales concernent tout habitant en Belgique.

² réalisée par la Service Public de Programmation Intégration Sociale.



LE CHÔMAGE

« Quand il y a des intempéries par exemple, nous qui travaillons comme jardiniers, nous sommes payés par le chômage. On gagne moins, mais on reçoit quelque chose. »

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

« Je trouve que les allocations familiales pour les orphelins ne sont pas assez élevées, ni la somme que l'on reçoit à la rentrée des classes. Si l'enseignement n'est pas gratuit, il faut aider un peu plus les familles : c'est un gros budget, une rentrée des classes ! »

« Pour moi, les allocations familiales sont importantes pour habiller mon fils, lui acheter du matériel scolaire. »

LA PENSION

« Après avoir longtemps travaillé, j'ai perdu mon emploi et je me suis retrouvée au chômage. Mais, j'étais trop âgée pour retrouver un travail. On m'a donc conseillé de prendre ma prépension car je recevrais plus qu'au chômage, et c'est ce que j'ai fait. »

NOS CRAINTES

« Moi, je vais être exclue du chômage. Depuis des mois, je cherche une solution, car j'ai cherché du travail mais personne ne veut m'engager. »

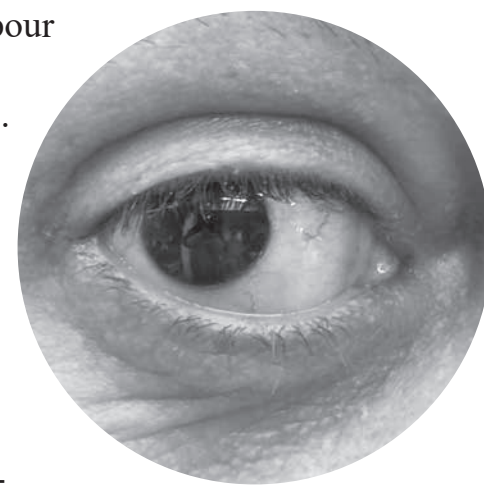
« Je suis inquiète, car toutes les personnes exclues du chômage n'auront pas droit au CPAS, il y a des conditions. »

« On ne sait pas comment l'avenir va se passer : est-ce qu'on aura une bonne pension ? Est-ce que je serai capable de travailler jusqu'à 67 ans ? Je ne me sens plus en sécurité comme travailleur. »



« J'aimerais passer plus de temps avec mon père, mais il travaille beaucoup. Il a peu de congés, je trouve. J'ai peur pour mon avenir, j'ai peur des conditions de travail que j'aurai. »

« J'ai peur pour l'avenir de mes enfants. Cela arrive de se retrouver au chômage, et puis, pourront-ils se soigner convenablement ? »



« Un jour, je suis allée au syndicat, et une jeune femme m'a dit qu'elle n'allait pas payer des impôts pour que moi, je reste au chômage. J'ai été blessée : j'ai beaucoup travaillé, mais je ne trouvais plus d'emploi : que connaît-elle de ma vie ? »

« Je trouve que les hommes politiques devraient vivre la galère dans laquelle nous vivons. Aucun ne se rend compte de ce que nous vivons. »

« On ne pense pas aux personnes qui sont déjà très bas, on leur en demande toujours plus. Il y a beaucoup d'injustices, c'est trop ! »



ÉCHANGES AUTOUR D'IMAGES



Photo-Langage Yapaka.be Photo d'Alexandre Prévot

« Cette image de bâtiment que l'on détruit représente, pour moi, ce qui est en train d'arriver à la Sécurité Sociale. C'est grave ! »



Photo-Langage Yapaka.be Photo de Official U.S. Navy Imagery

« Cette image représente pour moi le côté positif de la Sécurité Sociale : on voit des personnes en chaise roulante qui jouent au basket. Pour moi, la Sécurité Sociale permet à chacun d'avoir une vie la plus intéressante possible et qu'on soit tous égaux. »



Photo-Langage Yapaka.be Photo de amslerPix

« J'ai choisi une image avec une famille. Car la Sécurité Sociale met beaucoup de familles en sécurité, pas seulement du point de vue économique, mais aussi du point de vue social. Si cela change, beaucoup de familles vont souffrir. »



Photo-Langage Yapaka.be Photo n°037 djprybyl

« Il faut rester solidaires, en tout cas, on préfère faire changer les choses tous ensemble. »

LE DROIT DE VIVRE

LST (Luttes Solidarités Travail) a accueilli dans ses locaux l'exposition «Le droit de vivre» du CEPAG (Centre d'Éducation Populaire André Génot), du 2 au 29 septembre 2025.

Les journalistes du Debout sont allées la visiter et ont échangé avec des militants de LST Namur (Luttes Solidarités Travail).

Cette exposition nous a plongées dans l'histoire tumultueuse de la Sécurité Sociale.

À travers les illustrations de Harald Franssen, auteur de la BD «Un cœur commun. La belge histoire de la Sécurité Sociale», l'exposition nous invite à parcourir cette histoire vieille de plus de 80 ans et qui aujourd'hui encore nous garantit une sécurité d'existence, des soins de santé de qualité, un rempart contre les coups durs de la vie...

En bleu, vous trouverez les paroles des journalistes et des militants de LST. Les autres textes sont tirés de l'exposition.



SURVIE ET DÉBUT DE LA SOLIDARITÉ ORGANISÉE

Ce qui a frappé notre équipe Debout et les militants de LST présents, c'est la survie dans laquelle le monde ouvrier au 19ème siècle se trouvait. Le travail était très pénible et sans sécurité, souvent dangereux : travail dans les mines de charbon, dans les usines qui fabriquaient le fil...

Les ouvriers travaillaient 12 à 16 h/jour sans dimanche pour se reposer.

«Leur paye ne suffisait pas, toute la famille devait travailler pour pouvoir survivre. Les enfants travaillaient très tôt, dès l'âge de six ans pour certains ! Ça nous fend le cœur que les enfants devaient travailler.»

«Les ouvrières et ouvriers n'avaient aucun droit, et ils ne pouvaient pas s'organiser pour réclamer des hausses de salaire ou de meilleures conditions de travail, car la justice condamnait les rebelles. Les ouvriers étaient dans une grande misère.»



Mais les ouvriers ont commencé à s'organiser en cachette, en créant les premières caisses de secours clandestines pour aider en cas d'accident du travail, de chômage, ou de grève. C'est la solidarité de la classe ouvrière.

La colère grondait, et les désespérés bravaient les interdictions de se rassembler et de s'organiser. Les révoltes et les grèves se succédèrent sans beaucoup de résultats.

Le gouvernement belge refusait de voir la misère et la précarité du monde ouvrier.

Les émeutes, qui ont débuté le 18 mars 1886 à Liège et qui ont été très réprimées avec de nombreuses arrestations et des dizaines de morts, vont amener à un changement.



«Cette résistance des ouvriers dans la misère a amené aux premières lois sociales : on se dit qu'ils en avaient du courage et qu'ils ne se sont pas battus pour rien.»

Entre 1886 et 1905, les premières lois sociales sont votées : **interdiction de travail pour les enfants de moins de 12 ans, interdiction de descendre dans la mine et de travailler la nuit pour les femmes et enfants, interdiction de salaire en nature et reconnaissance des syndicats.**

PAS FACILE D'ÊTRE SOLIDAIRE, QUAND ON EST DANS LA MISÈRE

«Le fait de devoir survivre était un frein à la Sécurité Sociale, dans le sens où on ne peut se permettre la solidarité que quand on a de quoi survivre. À cette époque, il n'y avait que les ouvriers qui donnaient pour les caisses de solidarité.»

«Il y a des communes comme Liège et Gand qui vont finalement s'investir dans les caisses de solidarité, justement parce que les travailleurs se disent qu'ils n'ont pas assez pour cotiser. Le vent tourne.»

La Belgique est à deux doigts de créer une sécurité sociale obligatoire mais on est en 1914...

L'ENTRE-DEUX-GUERRES : SALAIRE MINIMUM, CONGÉS PAYÉS ET SEMAINE DES 40H

En 1936, inspirée par la France, la Belgique instaure **les premiers congés payés, le salaire minimum et la semaine de 40 heures.**

La Belgique va relancer le projet d'une Sécurité Sociale, mais les discussions sont compliquées. Et la 2ème guerre mondiale se prépare.

«SI TU VEUX LA PAIX, CULTIVE LA JUSTICE»

10 mai 1940 : les troupes allemandes envahissent la Belgique. L'occupant va interdire toute activité politique et syndicale.

«Six hommes vont se réunir dans le plus grand secret pour préparer l'après-guerre. Un de ces hommes a dit un truc intéressant (Henri Fuss 1882-1964, l'instigateur de la 1ère réunion du 17 avril 1941) c'est que 'Pour préparer la paix, pour avoir la paix, il faut plus de justice.'»



Et on voit ça très fort aujourd'hui : dans les pays où il y a la guerre, on ne sait pas avoir de paix s'il y a des injustices énormes. C'est pour ça qu'ils travaillaient tous les six pour pouvoir garder la paix après la guerre en ayant plus de justice sociale, et ils ont donc créé la Sécurité Sociale belge.»

«Le voilà, le missile de la paix : l'arbre de la Sécurité Sociale !»



LA SÉCURITÉ SOCIALE EST VOTÉE

Le 28 décembre 1944, les parlementaires votent l'arrêté-loi instaurant la Sécurité Sociale belge.

«Tous les citoyens doivent être assurés contre les risques de l'existence, et tous doivent cotiser solidairement pour réaliser cette Sécurité Sociale. C'est un devoir de chacun envers tous.» – Extraits du discours d'Achille Van Acker au Parlement.



L'Etat va, dorénavant, s'efforcer d'assurer à toutes et tous une vie heureuse, à l'abri des soucis matériels.

Dès 1945, les premiers bénéficiaires sont payés, faisant de la « sécu belge » la 1^{ère} à démarrer, avant l'anglaise et la française.

Avec la sécurité sociale, naît l'Etat social.
La qualité de vie de la population augmente rapidement.

« Ce qui me marque, c'est que ce ne sont plus seulement les salariés qui payent pour la solidarité : les employeurs aussi sont obligés de payer, d'alimenter la caisse. »

« La Sécurité Sociale, c'est un bien pour tout le monde, même pour les patrons puisque, lorsque leurs ouvriers tombent malades, ils peuvent se soigner. »

LES ANNÉES '80, PLACE AU NÉO-LIBÉRALISME

Margaret Thatcher, Première ministre du Royaume uni (1925-2013) dit:

« La société n'existe pas ! Il n'y a que des individus responsables de leur propre sort ».

L'Etat est accusé de tous les maux. Les premières politiques d'austérité sont mises en place.

À partir de ce moment, l'endettement des Etats et les inégalités vont se creuser.

LES ANNÉES 2000 ET L'ÉTAT SOCIAL ACTIF

Dans les années 2000, une nouvelle forme de capitalisme se met en place. C'est la «troisième voie» ou l'État social actif. Les mots clés sont: «compétitivité», «privatisation des services publics», «chasse aux chômeurs», «flexibilité de l'emploi».

Les cotisations sociales deviennent des « charges » et les pensions complémentaires/privées favorisées. Les coupes dans les budgets publics continuent, l'austérité devient un modèle de gestion.

LA CRISE DE 2008

En 2008, le système financier mondial s'écroule. Les États doivent s'endetter lourdement pour sauver les banques en faillite.

L'Europe exige des coupes dans les dépenses publiques de la Sécurité Sociale.

Alexis Tsipras, Premier ministre grec :
« Les pouvoirs européens sont en train de
détruire les droits sociaux et de menacer
la cohésion sociale et politique de nos
sociétés. »

Le néolibéralisme devient ouvertement autoritaire : procès, intimidations, violences policières et désinformations. Les dépenses sécuritaires s'envolent.

LA SÉCURITÉ SOCIALE ESSENTIELLE PENDANT LA CRISE DU COVID

Fin 2019, la Covid-19 contamine la ville de Wuhan en Chine. Quelques semaines plus tard, la planète entière se confîne afin de juguler la pandémie.

En Belgique, la Sécurité Sociale tourne à plein régime : soins intensifs, chômage, Covid, mesures de soutien, vaccins gratuits... Depuis sa création en 1944, elle n'a jamais autant contribué.



MOUVEMENTS DE PROTESTATION

Avec le néolibéralisme, des mouvements de protestation s'organisent (les ouvriers benghalis, les jeunes pour le climat, les gilets jaunes, les mouvements Black Lives Matter ou Me Too, etc). Les grèves et les manifestations se multiplient.



NOTRE AVIS SUR L'EXPO

«Aujourd'hui, le gouvernement Arizona divise pour mieux régner. Nous, on pense que l'union, c'est la paix.»

« Cette expo est très intéressante. On a vu comment la Sécurité Sociale s'est construite à force de luttes de personnes qui en sont décédées, de patrons bienveillants, de personnes qui se sont engagées dans les syndicats.

On voit qu'il y a un risque qu'elle se désagrège et on veut dire qu'on n'est pas d'accord qu'elle s'écroule. Ce sont nos grands-parents, nos arrière-grands-parents qui se sont battus, et c'est pour le bien de la société, pour tous. Ce n'est pas que pour les personnes les plus précarisées, mais c'est pour tous que c'est un bien. »

CONCLUSION DE L'EXPO

En nous léguant la Sécu, nos ancêtres nous ont laissé un message très clair : nous sommes responsables des générations à venir.

Il n'y a pas de fatalité, il faut réinventer le droit de vivre. La Sécu en est le commencement.

(...) La planète brûle. Qui sait ce qui va arriver à nos descendants ? Imaginons le pire et offrons-leur le meilleur car, plus tard, c'est eux qui nous jugeront.



« Je mets tout en place pour travailler »

Les puéricultrices ont trois ans de formation, tandis qu'auxiliaire de l'enfance, c'était un an au moment où je l'ai fait et, aujourd'hui, cette formation est passée à 18 mois.

Un arrêté ou un décret était passé au Moniteur Belge comme quoi, les auxiliaires de l'enfance pouvaient avoir les mêmes postes que les puéricultrices mais, pour les employeurs, une puéricultrice est plus qualifiée.



TRAVAILLER DANS LES ÉCOLES

Dans la dernière crèche dans laquelle je travaillais, je me suis retrouvée seule avec 14 enfants à ma charge. Je ne veux plus travailler en crèche car j'y ai fait un burn-out.

J'aimerais, comme je le fais depuis des années en ALE, continuer de travailler avec des enfants de 3 à 8 ans dans une école.

Les écoles ont besoin de postes ALE pour surveiller les siestes et les temps de midi.

Des bruits courent qu'il sera possible de travailler en ALE seulement si on est au CPAS, mais plus comme chômeur. Si les écoles ne peuvent plus, ou doivent moins engager sous contrat ALE, elles devront trouver des solutions. Dans une des deux écoles où je travaille, on m'a demandé à quelle date je serai exclue du chômage. La commune et la directrice cherchent des solutions pour embaucher éventuellement quelques personnes, mais rien n'est certain, on verra...

Si je me retrouve avec un RIS (Revenu d'Intégration Sociale), je pourrai éventuellement travailler en contrat Article 60, mais il ne sera que de deux ans et, de toute façon, je devrai attendre une année complète de RIS pour que le CPAS me donne un contrat Article 60. Je ne veux pas rester un an sans rien faire.

UN IMPACT ÉNORME POUR LES PLUS DE 40 ANS

Il ne faut pas se laisser faire. On est d'accord de travailler, de se former, mais pour un emploi stable et puis, retrouver du boulot à partir de 50 ans, et dans certains domaines dès 40 ans, c'est très très compliqué.

NDLR : Une des mesures du gouvernement ARIZONA prévoit de faire respecter le quota de 3% de personnes porteuses de handicap ou ayant une maladie chronique, dans les services publics. Il est en dessous de 2% actuellement. Encore faut-il que des moyens soient débloqués pour faire appliquer ce quota ainsi que le suivi qui en découle. Rien ne semble prévu au budget.

Je m'appelle Marie-France, j'ai un certificat d'études en promotion sociale d'auxiliaire de l'enfance, j'ai travaillé en crèche pendant 10 ans.

Cela fait 9 ans que je suis au chômage. Je cherche du travail, mais je suis trop vieille pour les employeurs car j'ai 50 ans.

LA RÉFORME DU CHÔMAGE

Je suis touchée par la nouvelle réforme du chômage, car je suis au chômage depuis longtemps. À partir du 1er mars 2026, je n'aurai plus droit au chômage et je pourrai me retrouver au CPAS.

Je travaille depuis des années en ALE (Agence Locale pour l'Emploi) dans deux écoles où je fais de la surveillance, mais ce n'est pas calculé comme du travail : apparemment, le travail des personnes en contrat intérim et qui ont des périodes de chômage, cela ne compte pas non plus.

DE LONGUES ANNÉES DE RECHERCHE D'EMPLOI

J'ai fait ma formation comme auxiliaire de l'enfance à la COBEFF qui est un organisme d'insertion professionnelle. J'ai fait une année de sélection (stages d'observation, suivi de quelques cours, ...). Nous étions 100 au départ, pour se retrouver à 16 en début de formation !

J'ai longtemps cherché un emploi en tant qu'auxiliaire de l'enfance, mais ma formation est moins recherchée que celle de puéricultrice, surtout dans les crèches communales.

EN PLEINES DÉMARCHES

Dès que j'ai entendu qu'une réforme du chômage allait avoir lieu, j'ai cherché comment m'en sortir.

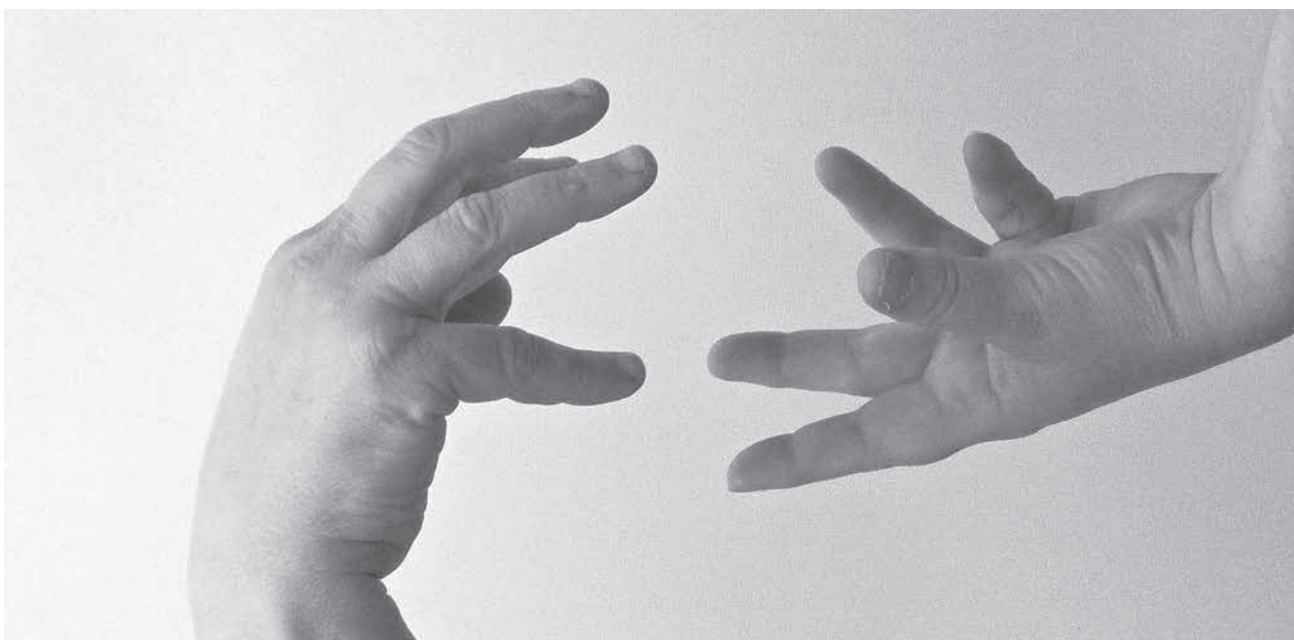
J'ai commencé à faire des démarches avec Isabelle et Emma, travailleuses familiales au Pivot. Nous sommes allées au SISAHM asbl (qui est un service d'accompagnement et un service d'appui à la formation professionnelle pour des personnes ayant des troubles de l'apprentissage, de l'autisme ou un handicap léger).

J'ai fait ma scolarité en grande partie dans l'enseignement spécialisé et le SISAHM peut m'aider à trouver un emploi adapté. Je ne savais pas que j'avais droit à cette aide, personne ne nous le dit quand on sort de l'enseignement spécialisé.

J'ai entendu parler du CAP (Contrat d'Adaptation Professionnelle) par un ami rencontré au Pivot, qui a aussi eu un parcours scolaire en enseignement spécialisé et qui travaille sous ce contrat.

Les CAP sont des contrats de deux ans, mais ils peuvent être prolongés.

J'ai rempli, avec l'aide d'Isabelle, un dossier pour le PHARE (service pour les personnes handicapées – Région bruxelloise) afin d'obtenir le droit à un CAP. J'espère que la réponse sera positive et que je trouverai un emploi.



«Ma santé continue à se dégrader, qui va m'employer?»



«Je m'appelle Marie-Françoise, je suis maman de 6 jeunes adultes, et je connais le Pivot depuis 23 ans.

Je suis en invalidité de plus de 65% depuis 2016. J'ai une maladie auto-immune avec plusieurs complications, et elle est non guérissable. C'est compliqué, parce que je ne pète pas la forme tous les jours, mais voilà, je tiens, parce que je n'ai pas le choix.

Avant d'être malade, j'ai travaillé en maison de repos comme aide soignante et aussi à la caisse et au réassort dans des grandes surfaces. J'ai fait plein de petits boulots à gauche et à droite. J'ai aussi travaillé comme technicienne de surface sous le statut ALE (Agence Locale pour l'Emploi).



QUELLES SONT TES CRAINTES AVEC LA RÉFORME ARIZONA?

Ce que je crains, c'est que les décideurs politiques ont parlé de supprimer le statut BIM à certaines catégories de personnes. Pour obtenir le statut BIM, les revenus sont calculés : si on a un faible revenu, on l'obtient. Ce statut nous permet d'avoir les médicaments moins chers, les consultations médicales moins chères. Si je perds ce statut, il y a des médicaments que je ne pourrai plus m'acheter. Par exemple, j'ai une pommade essentielle pour moi, qui est passée à 58 euros pour un tube, et je n'ai pas de réduction dessus. Alors, je n'en mets pas partout où je devrais, et j'essaie de durer le plus possible avec un tube. C'est impayable !

Le statut BIM (Bénéficiaire de l'Intervention Majorée), est un statut social belge accordé aux personnes à revenus modestes ou qui perçoivent des allocations sociales. Il donne droit à des remboursements de soins de santé plus élevés, ainsi qu'à des avantages sociaux dans d'autres domaines comme les transports et le chauffage. Il n'est pas toujours automatique et, la plupart du temps, il faut en faire la demande auprès de sa mutuelle.

RETOUR AU TRAVAIL DES PERSONNES MALADES DE LONGUE DURÉE

Moi, je veux bien travailler mais avec des aménagements de temps de travail parce qu'il y a des jours où la douleur diminue et cela va trois jours, et le quatrième jour, je ne sais plus bouger.

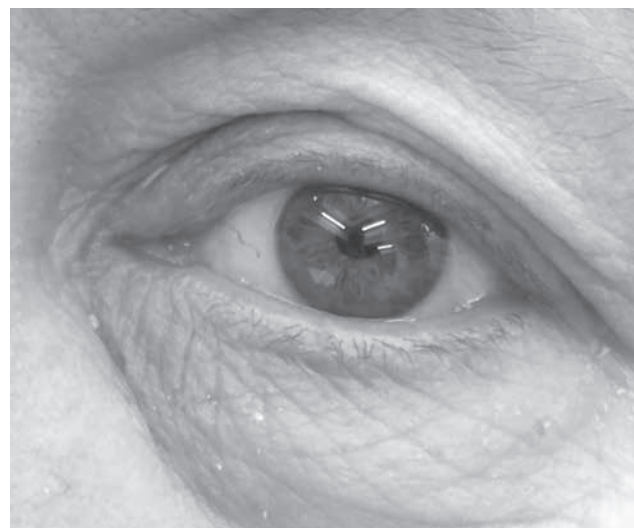
Quel employeur va m'engager ? Il nous faudrait, à nous, malades de longue durée, un travail qui s'adapte à nous et non le contraire, mais je suis bien consciente que c'est compliqué à organiser. Et, bien sûr, le retour au travail doit être accompagné. On ne peut pas retourner au travail du jour au lendemain, parce que si on est arrêté par le médecin depuis de longues années, peu importe le domaine, on a perdu en efficacité, on n'a pas appris les nouveautés dans notre domaine, donc ce retour doit être encadré.

Je pense qu'il faut vérifier au cas par cas quelles sont les capacités des personnes. C'est une illusion de dire que tous les malades de longue durée pourront retravailler. Et, de toute façon, il ne faut pas se leurrer, il n'y a pas de travail pour tout le monde.

J'ai vu une dame à la télévision, qui a un cancer, qui est en pleine chimio, et on lui demande d'aller travailler : mais enfin c'est de l'inconscience !

Si on me débarrasse de mes soucis de santé, je veux vraiment bien travailler.

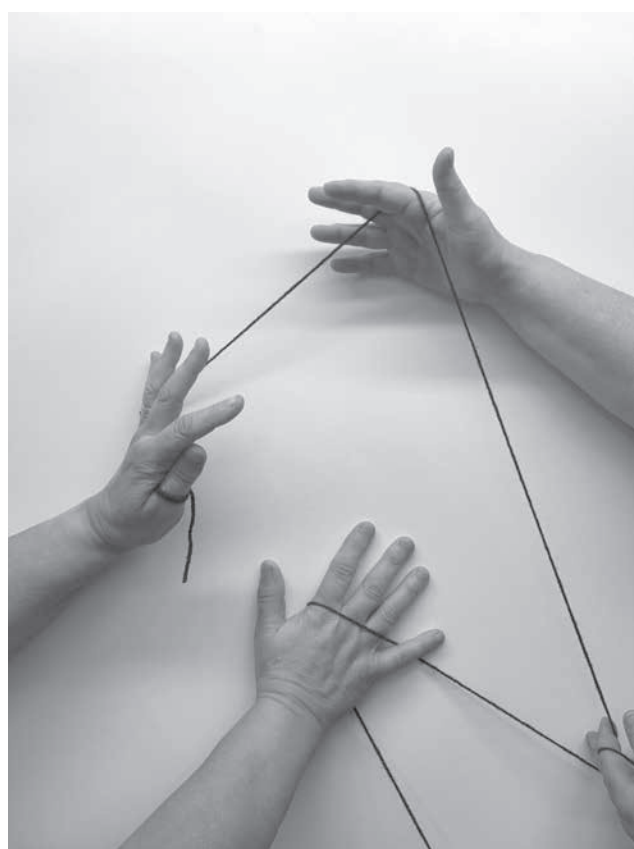
En ce qui me concerne, ma santé continue à se dégrader, et, si je ne suis plus reconnue comme malade de longue durée, le jour où mes enfants quitteront la maison, je devrai faire appel au CPAS pour vivre.



MON RÊVE : AVOIR UN FOOD TRUCK ET TRAVAILLER À MON RYTHME

Le rêve que j'ai depuis un petit moment, serait de me lancer dans la petite restauration, mais à mon rythme, étant donné mes problèmes de santé. Par exemple, avoir mon food truck. Je pourrais travailler à mon rythme, et ne pas stresser parce que je dois faire un quota d'heures ou de production.

Donner la possibilité aux personnes d'avoir un travail qu'ils souhaitent, parce que ce n'est pas tout de reprendre le travail : il faut aimer ce qu'on fait, cela en motiverait beaucoup. Les gens qui sont tombés en burn-out, en dépression, ont souvent d'autres maladies qui se déclenchent. Ces gens-là ne vont pas retourner travailler là où ils ont plongé.



LA SÉCURITÉ SOCIALE NOUS PERMET DE TENIR ENSEMBLE



L'équipe Debout est allée interviewer **Céline Nieuwenhuys**, Secrétaire Générale de la **Fédération des Services Sociaux (FDSS)**.

«Je suis assistante sociale et sociologue de formation. Et je travaille à la Fédération depuis 15 ans. Je suis Secrétaire Générale depuis 10 ans. Avant, j'ai réalisé beaucoup de recherches-actions, surtout dans le domaine de l'aide alimentaire.»

LA SÉCURITÉ SOCIALE PERMET UNE BONNE SANTÉ DE LA SOCIÉTÉ

«La Sécurité Sociale permet de générer une solidarité entre des personnes qui s'en sortent bien, qui sont nées au bon endroit, qui ont des moyens, et des personnes qui ont plus de difficultés.

La Sécurité Sociale doit permettre que tout le monde puisse être sur un même pied d'égalité. C'est une notion qui me touche très fort, parce qu'elle est à l'encontre du monde.

Quel est le rôle de la Sécurité Sociale ? Elle permet une bonne santé globale de la société, parce que si vous ne savez pas vous acheter à manger, si vous avez le stress des difficultés financières, etc., ça a un impact très fort sur la santé.

La Sécurité Sociale permet un accès à la santé parce que, dans notre pays, contrairement aux États-Unis, on peut aller voir un psychologue, on peut aller se faire soigner d'un cancer, etc., même si on n'est pas très riche.

Et ce système permet une bonne santé globale au niveau de la cohésion sociale. Sans Sécurité Sociale, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres grandit, et la violence augmente fortement dans les villes. En Belgique, on a encore un équilibre et une classe moyenne.

Évidemment, il y en a qui sont exclus de la Sécurité Sociale comme les personnes sans papier par exemple. On voit bien la déchéance en termes de santé mentale. La pauvreté rend fou de rage, à bout de nerfs. C'est épuisant.

Il y a aussi des personnes pour qui, même avec la Sécurité Sociale, la vie est très très compliquée. Aujourd'hui, on sait qu'avoir une pension, par exemple, ne veut pas dire «je sais vivre». Et ce sera encore moins le cas demain.

LES MESURES DU GOUVERNEMENT ARIZONA IMPACTENT LES FEMMES

Je n'ai pas une vue globale sur toutes les mesures. Mais j'ai envie de parler de comment les mesures affectent particulièrement les femmes.

Si une femme a arrêté de travailler et est au chômage pour s'occuper de ses enfants, si demain elle est coupée du chômage et que son mari travaille, elle n'aura plus droit à un revenu propre. Les conjoints seront-ils solidaires ? Toutes ces femmes qui se sont autorisées à diminuer leur temps de travail, voire à arrêter de travailler pour s'occuper de leurs enfants, n'ont absolument aucune reconnaissance. Absolument aucune.



Je trouve que c'est d'une violence terrifiante ! Ce n'est pas la société que je prône.

Force est de constater que l'école termine à 15h30, que la garderie est payante, qu'il y a des journées pédagogiques, qu'il y a des enfants qui sont malades, qu'il faut aller chez le dentiste, chez l'orthodontiste, chez le médecin.

Il y a quand même une gestion de la charge familiale qui est, aujourd'hui encore, en grande partie dans les mains des femmes.

Et elles sont punies d'avoir été là ou d'être là pour leurs enfants. Or, le temps qu'elles ont consacré à leurs enfants a souvent permis à leur conjoint de pouvoir faire une carrière complète, à temps plein, avec un job où il gagne bien sa vie, et donc qui ne se termine pas à 16h !

Les nouvelles mesures de l'Arizona, au niveau des pensions, du chômage et du revenu de remplacement, sont totalement en défaveur des femmes.

De plus, la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de diminuer le nombre de places en crèche. Déjà aujourd'hui, il y a moins de places en crèche dans les quartiers précaires que dans les quartiers plus aisés.

Les décideurs politiques veulent privatiser un maximum de choses, comme pousser les crèches privées sur le marché, accélérer l'épargne pension privée, laisser les systèmes privés de santé se développer.

Et si nous parlons des femmes victimes de violences intrafamiliales, c'est catastrophique : comment feront-elles pour quitter leur conjoint si elles se retrouvent sans revenus ? C'est déjà compliqué de quitter un homme qui est violent, mais là, cela va devenir impossible !

J'ai interpellé des hommes politiques : Est-ce que vous avez mesuré combien vous allez fragiliser et punir les femmes ? Quel peu de reconnaissance !

Suite à leurs réponses, j'ai remarqué qu'ils n'avaient absolument pas mesuré l'impact sur la vie des femmes. Ce ne sont d'ailleurs que des hommes qui ont signé ces accords de l'Arizona !

LE MÉPRIS

Édouard Louis, qui a vécu dans la grande précarité en France, et qui est devenu écrivain, dit que les décideurs politiques prennent des décisions sur des sujets dont ils ne seront jamais concernés. Aucun des décideurs politiques qui a signé le prolongement des années de travail avant d'atteindre la pension en France et en Belgique n'a vécu une vie d'ouvrier. Aucun n'a porté des malades dans des hôpitaux. Aucun n'a travaillé comme technicien de surface.

Non seulement ils ne se rendent pas compte de certaines conditions de travail, mais ils en ont un mépris réel.

Il y a peu de temps, j'ai appris quelque chose via une directrice de Mutuelle :

plus aucune maladie professionnelle n'a été reconnue depuis que les femmes sont arrivées massivement sur le marché du travail, dans les années 80, je pense.

Toutes ces techniciennes de surface qui, à partir de 45 ans, commencent à avoir des tendinites, des problèmes de dos,... Aucune de ces pathologies n'est reconnue professionnellement. C'est impressionnant.

Il y a un tel niveau de mépris vis-à-vis des métiers essentiels, et pourtant les décideurs politiques s'en servent tous, et ils ne pourraient pas s'en passer.

POUSSER LES PERSONNES À TRAVAILLER

Les femmes et les hommes, que les services sociaux rencontrent sur le terrain, n'ont qu'une envie : c'est d'avoir un travail bien rémunéré, avec des horaires convenables. Je ne parle pas d'un travail d'ouvrière de nuit pour une femme qui a trois enfants, qui est seule, ni d'un travail où elle devrait aller faire le nettoyage à 5h du matin. Ça, ce n'est pas possible.

Le problème est que les femmes ne trouvent jamais d'emplois qui leur permettent de combiner travail et vie familiale, car il en existe de moins en moins.

Quand on regarde les chiffres d'emplois, pour les hommes, on a presque maximisé leur mise à l'emploi. Là où il y a de la marge de manœuvre, c'est chez les femmes.

Il y a une équation qui ne fonctionne pas pour les femmes. On va avoir des hommes qui auront des salaires un peu trop bas dans un emploi et qui, pour pouvoir survivre et nourrir leur famille, devront prendre un job en plus comme un flexi-job, par exemple. Et qui va garder les enfants ?

Cela va créer des tensions au sein du couple pour l'organisation de la vie quotidienne.

Il n'y a pas d'accompagnement réel pour un retour au travail. Et moi, je dis : « Où sont tous les employeurs qui ouvrent les bras ? » Je les cherche, où sont-ils ? J'aimerais bien les entendre en radio dire : « J'ai 100 postes bien rémunérés avec des horaires corrects à offrir. » Mais on ne les entend pas.

L'économie sociale, les entreprises de travail adapté, ne sont pas renforcées, pourtant elles jouent un rôle primordial pour la remise à l'emploi.

LA SÉCURITÉ SOCIALE EST-ELLE EN DANGER ?

Véritablement. Je pense que le modèle de certains de nos décideurs est ce que j'appelle le modèle américain : un modèle où il n'y a plus d'associations subsidiées ; un modèle où il y a soit la charité, soit l'Etat. Entre les deux, il n'y a plus de corps intermédiaires.

C'est le modèle d'une privatisation à outrance des soins de santé, de la pension, des revenus, etc. **Et sans Sécurité Sociale, c'est le cataclysme !**



Soutenez le
non-marchand !

COMMENT RÉAGISSENT VOS ASSOCIATIONS MEMBRES ?

Les réactions sont diverses : elles vont de la colère qui les mobilise au désespoir.

Avant, on pouvait espérer que les décideurs prenaient de mauvaises décisions parce qu'ils n'étaient pas informés. Alors, le monde associatif faisait des mémorandums, allait les voir, etc.

Aujourd'hui, on n'est plus dans cette situation : ce sont de vrais choix idéologiques et l'associatif est devenu une cible.



UN MOMENT INÉDIT

Dans l'histoire de Bruxelles, on va vivre un moment inédit :

40 000 personnes vont être coupées de revenus. Alors, on discute beaucoup avec les CPAS. Ceux-ci disent ne pas pouvoir anticiper avant que les personnes soient effectivement mises en dehors du chômage. On sait que les CPAS ont déjà beaucoup de retard dans le traitement des dossiers habituels et ça ne va pas s'améliorer avec l'arrivée massive de 40 000 personnes supplémentaires. De plus, ils n'ont pas encore reçu le budget de l'État fédéral pour engager plus de personnel, et il faudrait qu'ils trouvent ce personnel !

Il y a quelque chose dans l'équation que je ne comprends pas.

Donc je dis aux décideurs politiques : « On va avoir une région qui va vivre quelque chose d'inédit : 40 000 personnes qui, en quelques mois, ne vont plus avoir de revenus, des CPAS au bord de la faillite, et vous voulez affaiblir le monde social et la santé ?! »

Ce n'est pas possible.

Il faut préserver le social-santé. Et pour cela, il y a des choix budgétaires à faire.

COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES AUTREMENT ?

Esther Duflo, qui a obtenu un prix Nobel de l'économie en 2019, explique que le monde politique nous fait très peur avec la dette des États. Mais celle-ci n'est pas comme la dette des individus. Les États ne vont pas s'encourir avec la dette dans le sac à dos. Ils sont là.

C'est intéressant d'un peu relativiser cette question de la dette qui vient, pour moi, comme un discours politique, en disant que nous n'avons pas le choix, mais on a le choix !

Si on n'avait pas le choix, on n'aurait jamais acheté des F-35, des avions complètement has-been (dépassés). C'est une honte nationale !

On mettrait en pause, jusqu'à ce que la dette aille mieux, les travaux du métro 3, dont la facture a fait x10.

Il y a moyen aussi de récupérer des fonds sur les très hauts revenus, et sur les plus-values des entreprises.

On peut arrêter la numérisation des services publics : ce n'est pas une attente de la population. Tout cet argent qui va dans des entreprises informatiques, pour avoir des super portails internet, ce n'est pas une priorité. La population veut des gens derrière des guichets, qui nous parlent, qui nous expliquent, qui nous donnent un bon vieux formulaire papier.

EN CONCLUSION, je pense qu'il faut vraiment, vraiment être conscients que les personnes précaires sont des cibles, et le symbole est là : tous ceux qui les soutiennent sont également des cibles.

Le monde associatif mesure qu'on va passer 5 à 10 ans de tunnel avec la montée de l'extrême droite. Et qu'en fait, ce qui aura été perdu, on n'arrivera pas à le récupérer.



« J'ai l'impression d'être dans un cercle vicieux, mais je veux continuer à travailler »

LE STATUT PRÉCAIRE DE COHABITANT LÉGAL

Bonjour, je m'appelle Mireille, j'ai 55 ans et je suis au Pivotal depuis 1987.

J'avais arrêté de travailler dans le nettoyage au Moniteur Belge, pour élever mes 4 enfants : pas tout de suite mais à un moment. Quand ils ont grandi, j'ai travaillé comme bénévole dans divers lieux, car je n'aime pas rester sans rien faire. Je recevais un dédommagement de 6 euros par demi-journée.

Au décès de mon compagnon, Théo, en 2021, je me suis retrouvée sans revenus. Théo travaillait et j'étais à sa charge. Je n'ai pas eu droit à la pension de survie de veuve car nous étions cohabitants légaux mais pas mariés. Nous pensions tous les deux que le statut de cohabitant légal ne changeait pas grand-chose par rapport au mariage.

TROUVER DES SOLUTIONS POUR S'EN SORTIR FINANCIÈREMENT

Sans revenus au décès de Théo, je me suis donc inscrite au CPAS, et j'ai commencé à travailler en ALE (Agence Locale pour l'Emploi) dans les garderies d'écoles. Je recevais le RIS (Revenu d'Intégration Sociale) et, en plus, 4,10 euros par heure prestée en ALE.

Mais moi, je voulais un vrai contrat de travail. En plus, quand ma fille a eu 18 ans, comme nous habitons ensemble, elle a reçu une partie du RIS comme cohabitante et moi une autre partie. Cela devenait trop juste pour vivre correctement.

De plus, je ne trouvais pas normal que ma fille m'ait, en partie, à sa charge.

« ARTICLE 60 »

Je me suis dit : « Si c'est comme ça, moi, je vais demander de pouvoir avoir un contrat Article 60. »

J'avais travaillé comme ALE pour me remettre dans le bain du travail, j'étais prête à travailler à temps plein sous contrat « Article 60 ».

NDR : L'Article 60 du CPAS est un contrat de travail de mise à l'emploi qui permet à un bénéficiaire de l'aide sociale de retrouver des droits aux allocations de chômage. Le CPAS est l'employeur, mais la personne travaille souvent dans une commune ou une ASBL partenaire, pour une durée déterminée suffisante pour acquérir les jours requis en vue de toucher le chômage.

La durée de l'Article 60 dépend de l'âge : au plus tu es âgé, au plus le contrat sous « Article 60 » est long : entre 6 mois et 2 ans. Moi, j'ai un contrat « Article 60 » de 2 ans. Mais comme j'ai dû être opérée du genou pendant mon contrat, je dois prolonger du nombre de jours où j'ai été en congé maladie.

Je travaille dans une ASBL qui s'occupe des temps extra scolaires dans plusieurs écoles. Nous animons aussi des stages durant les vacances scolaires.



APRÈS L'ARTICLE 60

Après un contrat Article 60, il y en a qui sont engagés avec un CDI dans les lieux où ils ont presté leur contrat, et il y en a qui vont au chômage.

Je suis inquiète pour l'après, quand mon contrat Article 60 sera terminé, car ce n'est pas facile de retrouver un emploi à 55 ans.

J'ai peur de rester au chômage et, avec les nouvelles mesures, je ne pourrai y rester que 2 ans, puis je serai à nouveau au CPAS. C'est un cercle vicieux.

De toute façon, je ne resterai pas sans rien faire au CPAS, je redemanderai un contrat Article 60, en espérant l'obtenir.

2 ans au chômage, c'est court pour éventuellement se former et trouver un travail.



Si ma fille, qui vit avec moi, trouve un travail alors que je suis au CPAS, je n'aurai droit à aucune aide, et c'est elle qui devra m'entretenir, et cela, je ne le veux pas, c'est terrible.

C'est pour cela que je suis angoissée : il faut absolument que je retrouve un emploi après l'Article 60.

Je trouve que pour certaines personnes, trouver un emploi est compliqué car les employeurs demandent des CV et des lettres de motivation, quand tu ne sais pas les faire, tu es en difficulté. Je me souviens qu'avant, tu te présentais directement chez l'employeur et il voyait s'il te prenait ou pas.

CE QUE JE SOUHAITE

J'aimerais me faire engager par une commune bruxelloise comme accueillante dans une école. Je veux travailler parce que j'ai vraiment envie de travailler. Je veux montrer à mes enfants (surtout à ma dernière car les autres sont adultes et mènent leur vie !) que travailler permet plein de choses.

CE QUE JE DIRAIS AU GOUVERNEMENT

Comment vivre dignement s'il n'y a plus de Sécurité Sociale ? Comment voulez-vous que l'on mange ? Et que l'on paie le loyer ? Comment se soigner ?

Je lui demanderais aussi de ne pas exclure du chômage les travailleurs de plus de 50 ans car très peu d'employeurs engagent au-delà de cet âge-là.

Je trouve que les mesures du gouvernement ne tiennent pas compte de tous les aspects de la vie des personnes.





En souvenir de
**Madame
Odette FALQUE**
née à Ixelles le 24 avril 1951
et décédée à Ixelles le 14 novembre 2025.
La famille vous remercie de vos marques de sympathie.

J'ai connu Odette grâce au magasin de vêtements. Elle faisait équipe avec ma maman, Mémé, Jojo, Marie et d'autres encore. C'était une chouette grand-mère, une chouette dame, et elle ne se laissait pas faire. Je souhaite beaucoup de courage à Bélinda et à ses enfants, car je sais que c'est une épreuve difficile. – Rebecca

Je souhaite à Odette d'être heureuse là-haut et de reposer en paix. Quand j'étais petit, je parlais et rigolais beaucoup avec elle. Elle m'a dit que j'avais évolué en bien et cela m'a touché. – Luc

Tu étais quelqu'un d'important au Pivot. Comme tu nous l'avais raconté, c'est grâce à Jojo que tu as connu l'association. Tu disais toujours : « J'y suis allée une fois... et je n'ai plus jamais arrêté. » Et c'est vrai, tu étais encore là, l'année passée, pour la fête de Noël. Cette grande famille qu'est le Pivot te faisait du bien, et toi aussi tu aimais profondément les gens.

Mais ton histoire avec le Pivot remonte encore plus loin : Bélinda a été, enfant, aux ateliers et aux camps. Tu étais très investie, avec Marie, dans l'équipe du magasin.

Tu disais aussi : « J'ai appris à me connaître, parce que je ne comprenais pas toujours pourquoi je réagissais comme ça, et j'ai été voir à l'intérieur de moi. »

Il y avait chez toi une vraie force ! Tu aimais la culture, les sorties... et tu avais deux autres grandes passions : évidemment Claude François, et la couleur orange. Tu me disais en riant : « Si un jour tu n'utilises plus ton sac orange, tu sais très bien à qui le donner ! »

Tu avais participé aux « Ateliers valises », aux Samedis du lien.

Ces dernières années ne t'ont pas épargnée : tu as perdu beaucoup de personnes chères – tes parents, ton mari, ta sœur jumelle... Et pourtant, tu semblais apaisée à la résidence.

Tu disais : « Ici, j'ai tout ce qu'il me faut. Je mange bien, je tricote, je fais des mandalas, et mon médecin vient me voir. »

Mais ce qui prenait le plus de place dans ton cœur, c'était ta famille, ta fille, ton beau-fils, tes petits-enfants et leurs enfants. Tu en étais si fière. Tu montrais souvent leurs photos, avec ce sourire qui te ressemblait tant.

Odette... merci pour tout ce que tu as été. Tu reposes maintenant en paix, entourée des couleurs d'automne que tu affectionnes tant. Nous ne t'oublierons jamais.

Isabelle, au nom des familles et de l'équipe du Pivot

PAROLES DES FAMILLES QUI SE RÉUNISSENT AU PIVOT

Je suis de tout cœur avec la famille. J'ai beaucoup de souvenirs avec Odette, et je ne saurais en choisir un en particulier car ils sont tous beaux. – Mémé

Odette, je la connais depuis que je suis jeune. Nous avons fait beaucoup de choses ensemble. Nous sortions au Marni et à la Chasse. Je me souviens très bien aussi de sa sœur. – Martine

Nous nous voyions souvent au magasin de vêtements, et je repense à tous ces moments chaleureux des fêtes de Noël au Pivot. L'année dernière encore, Odette était là : nous étions allés la chercher en voiture. Odette avait du caractère, elle était vraie. J'ai une pensée pour Belinda et son mari. Je suis heureuse qu'elle soit en paix. – Marianne



Odette, pour moi, tu étais une personne chère à mon cœur, la maman de Belinda, ma meilleure amie d'enfance. Tu étais une personne bienveillante que j'ai toujours appréciée. Dis bonjour à Maman et à Jojo pour moi. Je t'aimerai toujours, ma petite Odette. – Annie, l'amie d'enfance de Belinda

Odette, je l'aimais beaucoup, elle va me manquer. – Florence

Je n'oublie pas l'amitié que j'ai partagée avec Odette, je suis heureux de l'avoir connue. Son départ fait vachement mal. Sincères condoléances et beaucoup de courage à sa famille. – Luca

Odette va beaucoup nous manquer, je l'aimais beaucoup. – Annie L

Courage à toute la famille d'Odette, c'est une souffrance qu'elle soit partie mais elle ne souffre plus. – Michaël

Ça fait bizarre de se dire qu'elle n'est plus, j'espère qu'elle sera heureuse là-haut. Un souvenir que j'ai d'elle, c'est qu'elle aidait beaucoup les autres. – Julie

Odette va nous manquer énormément. – Isabelle

Odette était une femme gentille, elle me demandait comment allaient mes enfants. Elle me disait : « Je t'aime bien car tu as un bon cœur », cela me touchait énormément car elle me le disait souvent. – Marie-Françoise

En pensant à Odette, me revient le souvenir de la rue des Deux Ponts qui était mise sous circulation locale durant les 2 mois d'été, pour les enfants. Nous avons passé des heures avec elle à jouer à la belote sur le trottoir, et même sur la rue ! Que d'éclats de rire, d'engueulades, et parfois de mauvaise foi lors de ces parties de cartes : de très bons souvenirs de camaraderie ! Sans oublier les autres instants quand tu venais chez mes parents boire une tasse de café et discuter avec eux : de bons souvenirs d'amitié entre vous me reviennent. – Sylvia



équipe de rédaction

Annie Libotte

Marie-Françoise Corrette

Sandrine Dapsens

Marie-France De Becker

Maria Pizarro

Marianne Bondoin

Laure Moulart (stagiaire)

La conception, les interviews, les photos numériques et la frappe sont entièrement réalisés par l'équipe de rédaction sauf mention spécifique. Mise en page : équipe du journal et Caroline Balon. Impression : Coyote-print. Ce journal est rendu possible grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commission Communautaire Française (COCOF) et de la Fédération Froidure dans le cadre des actions de lutte contre la pauvreté de l'asbl Promotion Communautaire - Le Pivot.



de la honte
à la dignité

www.lepivot.be

Rue Philippe Bauca 163 · 1040 Bruxelles
0471 64 68 79 · lepivot@lepivot.be

QUI NOUVE LIE

Depuis 5 ans, Pauline, ancienne animatrice enfants au Pivot, et son compagnon Flavio sillonnent la Belgique en vélo, avec Madame Georgette, un appareil photo géant. Au fil des villes, villages, écoles et lieux culturels où ils sont invités, ils glanent portraits, histoires et traces des territoires. Un projet à la charnière de l'action sociale, du documentaire et des arts visuels.

C'est une toute petite partie de leur travail qu'ils ont présenté au Théâtre le Boson à Ixelles, lors d'une performance pleine de poésie, et le Pivot était bien représenté parmi le public !



FÉLICITATIONS SACHA !

Sacha Poels, fils de Marie-Françoise Corrette, a obtenu son master en Droit et criminologie à l'Université Libre de Bruxelles. Il cherche un stage dans un cabinet d'avocat. Quel magnifique parcours !

flash
info

UN CDI POUR DAOUD !



Depuis 2016, Daoud travaillait, muni d'un CAP (Contrat d'Adaptation Professionnelle) avec plusieurs changements de lieu de travail. Il a la grande joie d'annoncer qu'il a signé un CDI à l'ING Marnix comme commis de cuisine polyvalent. Bravo Daoud !

AU REVOIR ODETTE



PAGE 11



2026

Les familles se réunissant au Pivot et l'équipe des animatrices vous souhaitent une année 2026 pleine de forces, de solidarité, de moments de joie.

